

**4.400 € pour une crémation et 5.000 €
pour une inhumation, c'est le budget
moyen pour pouvoir offrir des
funérailles décentes à nos proches**

**Soit respectivement
+25% et +11% depuis 2019**

**60 % des personnes en charge des
obsèques sont à la retraite. Or, avec
une pension de retraite nette évaluée
à 1.420 € en moyenne, le coût des
funérailles est difficile à assumer**

**Le concept de coopérative funéraire
a vu le jour dans les années 1940. Il a
été initié par des citoyens pour dire
stop à la flambée des prix dans les
pompes funèbres**



**Depuis, ces coopératives ont tracé
leur chemin, et le mouvement a pris
racine en France, avec des
implantations à Nantes, Rennes,
Bordeaux, Dijon, Tulle...
et depuis 2022 dans la métropole
lilloise**



**La Coopérative funéraire
de Lille offre des
funérailles dignes et
respectueuses, accessibles
à toutes et tous**

**La Coop funéraire est une SCIC* pour
mettre la collaboration au cœur du projet
et pour ré-humaniser le monde des
pompes funèbres.**

**La part sociale a été fixée à seulement 40€
pour permettre à chacun d'être associé.
Dans ce collectif, les associé.e s détiennent
l'ensemble du capital et prennent
directement part à la gouvernance**

**société coopérative d'intérêt collectif*

**Cette action repose sur un
modèle économique
- l'économie solidaire - qui
conjugue initiative et
ancrage locaux, démocratie
et partage de la valeur
équitable**

**L'économie solidaire
articule création
d'activités locales,
efficacité économique et
réduction des inégalités.**

